

- Éditorial - Congrès 2023
- Balade du 22 sept 2022
- Escroqueries téléphoniques
- Ajustement cotis - semaine Bleue
- Semaine bleue Abbeville
- Revalorisation des retraites - ULR

Éditorial

Nous avons eu le plaisir de nous rencontrer lors des derniers événements de notre UTR avec l'ensemble de nos ULR : journée de reprise, rencontre débat dans le cadre de la semaine bleue « de l'individuel pour bien vivre et du collectif pour ne pas vivre seul » à Abbeville, avec le soutien de son ULR et aussi quelques réunions de notre bureau.

L'actualité syndicale rejoint souvent l'actualité quotidienne, que soit évoquée la retraite dont la CFDT dit « 64 ou 65 ans c'est non » et la CFDT propose de discuter sur l'emploi des seniors et la prévention de l'usure professionnelle. Et nous, à l'UTR, nous savons de quoi il s'agit.

Ces derniers temps, nous avons bénéficié d'augmentation de nos pensions, en réalité un rattrapage. L'action de la CFDT a permis une revalorisation ainsi qu'une majoration pour les retraites complémentaires.

Mais le dérèglement climatique s'accélère, les guerres en Ukraine ou en Syrie contribuent à l'explosion des prix de l'énergie. Cela risque de nous faire passer un hiver tendu. Nous attendons des compensations pour les personnes davantage fragilisées.

Nous ne nous résignons pas et pensons, à la CFDT que par la négociation, par la concertation cela fera entendre notre parole. Et ainsi, influencera les décisions prises comme notre engagement dans la CFDT depuis longtemps nous y encourage.

Les transitions ne doivent pas se faire sans la prise en compte de nos aspirations, de nos revendications par une amélioration de nos conditions de vie quotidienne, en particulier pour les plus démunis.

Ensemble, participons la construction d'une monde respectueux de convictions de chacune et de chacun pour le bien de tous.

Bonne lecture des articles développés.

Daniel Ledoux

2023 : Congrès de l'UTR et de l'UCR

Le mois de Juin sera pour la CFDT Retraités de la Somme fertile en temps forts. Après Flixecourt il y a quatre ans, c'est le 1^{er} à Albert qu'aura lieu notre congrès de l'UTR. Ce sera un temps de retour sur les quatre années passées mais surtout un temps de projection sur les quatre années à venir. Retenez cette date et soyez curieux des envois qui concerneront ce moment démocratique local.

La semaine suivante, du 6 au 8 juin, vos représentants seront à Valence pour participer au congrès de l'UCR, notre union nationale des retraités CFDT. Trois jours de débats et de réflexion avec pour thème « agir collectivement pour un syndicalisme dynamique et transgénérationnel »

Roger Deaubonne

**Balade CFDT retraités de la Somme du 22 septembre 2022 à Amiens :
A la découverte de la statuaire entre place Vogel,
place Notre Dame, place du DON et square Darlington.**



Place Vogel : 2 sculptures de l'atelier de René Collamarini (Paris 1904-1983), commandes de l'Etat

- 1953, Saint Jacques au n° 12

- 1954, Le Velours d'Amiens sur le bâtiment de gauche au sud de la place

Rue des Doubles Chaises : 1999, Les Deux Ours de Jacques Re-boul. Une commande publique

de la Ville, dépôt du FNAC

Place Notre Dame : nous avons regardé deux œuvres de sculpteurs amiénois

- Sur la Maison du Pèlerin de 1904, Sainte Ulphe, œuvre d'Albert Roze (Amiens 1861- 1952).

- A l'entrée de la rue Dusevel, près de la rue Henri IV, La Poule au Pot, sculptée par Léon Lamotte (Amiens 1912-1911) en 1952.

Square Jules Bocquet : La Danseuse, de Bernhard Hoetger (Dortmund 1874- Interlaken, Suisse 1949), statue de bronze offerte en 1980 à la population amiénoise pour célébrer le 20ème anniversaire du jumelage Amiens-Dortmund.

Place Saint Michel : Pierre L'Ermite, commande de la Société des Antiquaires de Picardie en 1852 à Gédéon de Forceville (ST Maulvis 1799-Amiens 1886)

Place du Don : L' Homme sur sa Bouée, L'Homme au Pullover rouge, La Femme à la Robe verte. Triptyque commandé par le Musée de Picardie en 1993 à Stephan Balkenhol né à Fritzlar, Allemagne en 1957.

Jules Verne enfant avec son frère Paul.
Commande publique de la ville d'Amiens en 2001 à Ivan Theimer, sculpteur né en 1944 en Moravie et travaillant à Paris.

Place Aristide Briand : Lafleur, Pierre Bazin (Amiens 1927-1991). Commande et souscription publique de l'Académie d'che Lafleur pour le 50ème anniversaire du théâtre d'animation picard 1983.

Square Darlington : La Danse, œuvre de Collamarini (voir place Vogel) 1956.





Attention aux escroqueries téléphoniques

Une escroquerie consistant à vous faire confirmer des opérations de paiement à votre insu est en pleine recrudescence. Si votre soi-disant conseiller bancaire vous appelle et vous demande d'annuler – ou de valider – des opérations frauduleuses sur votre compte, raccrochez puis appelez votre conseiller bancaire afin qu'il confirme l'information.

Une personne vous appelle et se présente comme votre conseiller bancaire (banque traditionnelle, banque en ligne ou banques carrefour et autres). Le numéro affiché sur votre téléphone peut correspondre à celui de votre établissement. Votre interlocuteur vous indique avoir repéré des mouvements frauduleux sur votre compte bancaire. Afin d'empêcher ces opérations, le pseudo-conseiller vous demande de procéder à une validation de paiement (via un code reçu par SMS, en cliquant sur un lien envoyé par la banque...), sous un argument fallacieux. C'est ainsi que les victimes procèdent à leur insu à des virements atteignant fréquemment plusieurs milliers d'euros (1 milliard d'euros en 2021) vers des comptes situés à l'étranger.

Une fois l'opération frauduleuse entérinée, les chances de remboursement sont nulles, ou presque.

Sachez que votre banque ne vous demandera jamais vos codes par téléphone, ni ne vous demandera de valider des opérations par sms ou par mail afin de débloquer vos comptes ou mettre à jour le code sécurité ou stopper des virements qui sont en cours.

Autre escroquerie en cours vous avez dans la boîte à lettre de la maison un avis de passage concernant une lettre ou colis à retirer au bureau de poste mais avant il vous est demandé de scanner un code barre sur cet avis (qui est identique à celui qui peut être remis par les PTT) Ne le scannez pas, aller au bureau de poste avec cet avis sinon main mise sur les comptes et tout ce qui peut se trouver sur votre téléphone.

Et une petite dernière pour finir : vous trouvez une clé USB dans votre boîte à lettre de la maison, je vous connais vous êtes curieux, vous voulez savoir ce qu'il y a dessus. Vous la mettez sur votre ordinateur et vous ouvrez la porte de vos comptes et autres.

Voilà pour ce jour, je vous tiendrai informés au fur et à mesure d'autres arnaques qui vident les comptes ou servent à souscrire des crédits à votre nom dans des établissements.



Ajustement des cotisations syndicales

Cotisations 2023

En application des statuts de la Confédération CFDT et de sa charte financière, le conseil national confédéral a voté lors de sa séance d'octobre 2022 un ajustement de + 2,55 % pour les cotisations de 2023 des adhérents retraités.

Pourquoi cette décision ? Les retraites ont été revalorisées au 1^{er} janvier 2022 de 1,1 % et de 4 % au 1^{er} juillet 2022. La proratisation de ces deux taux conduit au taux de 2,55 %.

Par exemple, pour une cotisation mensuelle de 8,00 euros en 2022, l'ajustement sera de 20 centimes d'euros. La cotisation sera donc de 8,20 euros à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le conseil syndical de l'UTR CFDT Somme a validé le 24 novembre 2022 la décision du conseil national confédéral.

En conséquence, pour les adhérents qui règlent par prélèvement bancaire automatique (PAC) le 10 de chaque mois, le montant du prélèvement sera ajusté de + 2,55 % à compter du 10 janvier 2023.

Pour les adhérents qui versent leur cotisation par chèque bancaire, le montant annuel leur sera communiqué au début de l'année 2023. Ce montant sera également ajusté de + 2,55 %.

Si le montant de vos pensions (avant prélèvement à la source des impôts) a augmenté différemment, vous pouvez m'en communiquer le montant total pour une évolution personnalisée de votre cotisation. La cotisation syndicale doit être égale à 0,50 % de vos revenus de retraite.

Je vous rappelle que vous récupérez les deux tiers de votre cotisation 2023 sous forme de crédit d'impôts en 2024, comme celle de 2022 en 2023.

Jean-Pierre Vatin



Pourquoi la Semaine bleue ?

Depuis la création de l' « association française des vieux travailleurs CFTC » en 1946 et le lancement de la « journée des vieillards » en 1951, il a coulé bien de l'eau sous les ponts ! D'abord l'action collective des partis et syndicats a permis une meilleure prise en charge de la situation spécifique des personnes âgées. On peut citer les conditions d'attribution de la pension de réversion, la loi Laroque de 1962 sur l'amélioration des conditions de vie au 3^{ème} âge, la prise en charge de la dépendance, l'adaptation de la société au vieillissement...

Des termes nouveaux sont apparus à mesure que d'autres étaient abandonnés. On ne parle plus à la CFDT de « vieux travailleurs » mais de « retraités et personnes âgées ». La « journée des vieillards » était à l'origine appelée à lutter contre la pauvreté et la misère des « vieux » en faisant appel à la générosité de personnes charitables en organisant des collectes. Depuis 1977 elle se nomme « Semaine bleue », et l'accent est mis sur la solidarité et l'apport des personnes âgées dans la société. La CFDT continue aujourd'hui à revendiquer la solidarité intergénérationnelle, à défendre les personnes qui touchent une « petite retraite », et à contribuer à changer le regard porté sur le vieillissement.

Ce n'est pas parce que « bleu » rime avec « vieux », mais le mot « bleu » a été préféré pour son côté a priori plus positif que péjoratif. Bien sûr, la maladie bleue, les casques bleus, la carte bleue, les bleus de travail, les cols bleus ne poussent pas forcément à l'optimisme. Mais d'un autre côté l'oiseau bleu, la baleine bleue, le renard bleu, la fleur bleue, le Cordon bleu, et bien d'autres, sont capables de nous faire rêver. Tout comme la robe bleue d'Alice au pays des merveilles. Puisse la Semaine bleue nous offrir chaque année à tous un coin de ciel bleu et montrer que l'action collective peut nous aider à voir la vie... en rose.

Chantal Cordier

Le 6 Octobre 2022 les Unions Locales de **la Somme** avec le soutien de l'Union Territoriale des Retraités CFDT 80 ont organisé dans le cadre de la Semaine Bleue une rencontre débat à Abbeville.

Le thème retenu était : Bien vivre en Somme, vieillir à domicile, faire face à la perte d'autonomie

De nombreux adhérents sont venus écouter les intervenants et débattre avec eux.



Madame Ragueneau, vice-présidente du Conseil Départemental, présidente du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), a présenté les dispositifs mis en place par le Conseil Départemental pour favoriser le maintien à domicile.

Trois aides-soignantes à domicile, militantes CFDT, Mmes Baraff, Levert, Morhbach, ont témoigné de leur vécu qui n'est pas à la hauteur de leurs attentes et de celles des usagers : temps d'interventions trop courts, insuffisance de la prise en charge des déplacements, niveaux de rémunérations bas, isolement des salariés.



Le secrétaire général de l'Union Professionnelle Régionale Santé Sociaux CFDT Hauts-de-France David Mormand a insisté sur les difficultés de recrutement, l'attractivité des métiers.



Eric Mukinayi animateur social de l'Union Locale Interprofessionnelle d'Abbeville a présenté les activités intergénérationnelles qui étaient mises en œuvre à Abbeville et le profit qu'en tiraient les bénéficiaires.



Le secrétaire de l'Union Territoriale des Retraités de la Somme, Daniel Ledoux, a détaillé les revendications de la CFDT Retraités concernant notre thème puis le secrétaire général de l'Union Régionale des Retraités des Hauts-de-France Roger Deaubonne a conclu cette rencontre et signalé l'ouverture d'un prochain débat « assurer une fin de vie dans le respect et la dignité ».



Merci à tous pour vos interventions qui ont permis à chacun d'être mieux informé. Comme il se doit, la convivialité était au rendez-vous.

Annick Hermann et Martine Velastegui

Revalorisations des retraites en 2022

Le 1^{er} janvier 2022, les pensions des régimes de base ont été augmentées de 1,1%. La loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat a prévu d'anticiper la revalorisation de ces mêmes pensions de 4% au 1^{er} juillet avec premier versement et rattrapage à partir de septembre. Mais ceci n'est qu'une avance à valoir sur la revalorisation au 1^{er} janvier 2023. En clair, au 1^{er} janvier 2023 la revalorisation annuelle sera égale au montant de l'indice des prix moins les 4% du 1^{er} juillet. Cela devrait être d'environ 0,8%. Bon à prendre mais aurait pu mieux faire !

Pour les pensions complémentaires, ce n'est pas la loi qui régit les revalorisations mais un accord entre les partenaires sociaux Agirc-Arrco. Le Medef s'étant opposé à une anticipation, c'est donc au 1^{er} novembre que s'applique l'augmentation de 5,12%. Les règles accordaient une augmentation de 4,92% (4,82 pour 2022 et un rattrapage de 0,10 pour 2021). L'intervention de la CFDT a permis d'obtenir un coup de pouce de 0,20%.

Roger Deaubonne

Union Locale Retraités CFDT Amiens & environs

La reprise de notre activité syndicale a été nourrie : réunion de partage avec les adhérents, bureaux UTR et ULR, Semaine Bleue à Abbeville.

Ces rencontres ont été appréciées, permettant de s'exprimer sur le vécu de notre syndicat.

Le moment peut être angoissant pour beaucoup d'entre nous : les conséquences de la guerre en Ukraine ont entraîné une forte augmentation des prix : ceux du quotidien : alimentation, essence, électricitéont beaucoup impacté le pouvoir d'achat de très nombreux retraités, même si le montant de leur pension a été -un peu- augmenté.

Comment faire face à cette situation qui ne va pas s'améliorer ? Difficile de se projeter dans un avenir incertain que l'on ne peut maîtriser.

La CFDT se bat pour une augmentation substantielle des pensions qui permettrait de sécuriser le pouvoir d'achat des retraités, ce qui semble difficile à faire accepter par nos dirigeants politiques. La CFDT poursuit son combat pour obtenir cette revalorisation .

Marie-Ange Moinaux

Pensez à visiter notre site Internet

<https://www.cfdt-retraités.fr/Somme>

Agenda 2022 - 2023

20/10, 15/12, 19/01 et 02/03/23	Bureau UTR	Amiens
24/11 et 07/02/23	Conseil Syndical UTR	
01/06/2023	Congrès UTR	Albert (à confirmer)
06, 07 et 08 juin 23	Congrès UCR	Valence
15/11/2022	Développement rencontre S3C	
21/11/2022	rencontre syndicats services	
07/11/2022	Groupe de travail Statuts UTR	
02/02/23	Nouveaux adhérents	Bourse



Retraités CFDT Somme
Bourse du Travail
28 rue Frédéric Petit
80000 AMIENS

☎ 03.22.80.75.03

@ somme@retraites.cfdt.fr